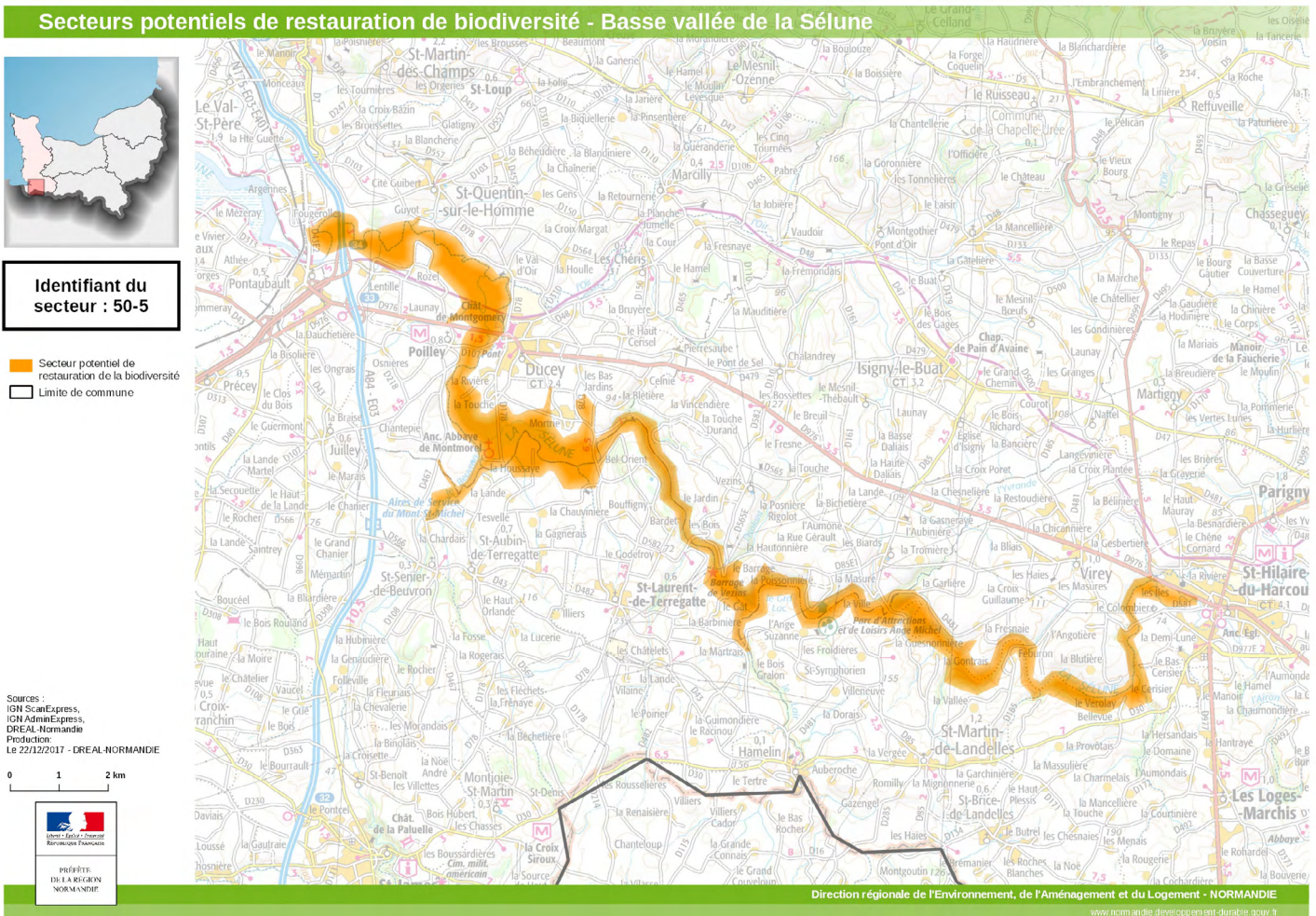


Basse vallée de la Sélune



Localisation

Département : Manche

E.P.C.I. : CA Mont Saint-Michel-Normandie

Communes : Duacey-les-Chéris, Saint-Laurent de Terregatte, Saint-Aubin de Terregatte, Poilley, Saint-Quentin sur le Homme, Isigny-le-Buat, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Statuts de propriété

- ▶ Privé
- ▶ Département de la Manche
- ▶ État

Milieus principaux

Cours d'eau, prairies humides, cultures, bois, zone humide

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Zone de protection spéciale (directive oiseaux)
- ▶ Zone Spéciale de Conservation (directive habitats)
- ▶ Convention de RAMSAR (zones humides)
- ▶ ZNIEFF de type 2
- ▶ ZNIEFF de type 1

Enjeux principaux

La Sélune est l'un des trois fleuves majeurs se jetant en baie du Mont Saint-Michel, avec la Sée et le Couesnon. Les potentialités piscicoles de ce fleuve sont, à l'instar des autres fleuves cités, très importants notamment pour les espèces amphihalines.

En période inter-nuptiale, de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent cette zone : Vanneau huppé, Courlis cendré et corlieu, Mouette rieuse, Bécassine des marais, Huppe fasciée, Chevalier guignette, Rossignol philomèle...

Le Bois d'Ardenne, propriété du Conseil Départemental de la Manche et partie du site Natura 2000 de la Baie du Mont St Michel, est un site majeur pour les chiroptères à l'échelle de la région. Parmi les 14 espèces présentes, beaucoup utilisent les prairies humides des alentours comme terrains de chasse. Des gîtes de reproduction et/ou d'hibernation sont installés dans des bâtiments à proximité (abbaye de Montmorel, anciens bâtiments de la station de pompage AEP, ...). On y trouve également 9 espèces d'amphibiens, dont le Triton alpestre, le Pélodyte ponctué, l'Alyte accoucheur et la Grenouille agile.

En complément du projet d'effacement des barrages de Vezins/La roche qui boit, une renaturation de cette basse vallée augmenterait les capacités épuratrices de l'eau en même temps qu'elle augmenterait le champ d'expansion de crues.

Des travaux visant à créer une variété de types de zones humides (prairies inondables, mares, dépressions, canaux...) dynamiserait significativement la valeur de biodiversité de ce secteur avec le retour d'une flore patrimoniale et des groupes animaux remarquables (oiseaux, mammifères, amphibiens, insectes...)

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Remise en herbe des parcelles cultivées
- ▶ Gestion des niveaux d'eau au sein des poches de marais
- ▶ Creusement de mares prairiales, de dépressions
- ▶ Effacement du barrage de Quincampoix
- ▶ Aménagement ou préservation de gîtes à chiroptères
- ▶ Gestion des espaces des versants (bois, landes...)
- ▶ Renforcement du bocage

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Aujourd'hui, l'intérêt de cette basse vallée est davantage potentiel que réel. La biodiversité ne s'exprime plus que de manière relictuelle au sein de petites zones refuges. Quelques espèces se maintiennent tant bien que mal.

Flore

Oenanthe à feuilles de silaus (*Oenanthe silaifolia*), le Comaret (*Comarum palustre*), le Plantain d'eau lancéolé (*Alisma plantago lanceolatum*) et Wolffia arrhiza



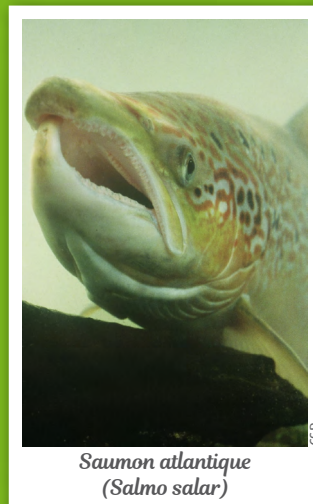
Comaret
(*Comarum palustre*)

Faune

67 espèces d'oiseaux ont pu être recensées lors d'inventaires antérieures. Parmi elles, 27 sont nicheuses avec quelques espèces très intéressantes tels le Lorient, le Bruant proyer, la Rousserolle verderolle, la Bergeronnette printanière, le Bruant des roseaux...



Courlis cendré
(*Numenius arquata*)



Saumon atlantique
(*Salmo salar*)